



Newsletter Réseau français Villes-Santé

MAI-JUIN 2023

À LA UNE

✿ COLLOQUE NATIONAL DES VILLES-SANTÉ 2023

Dans quelques jours, nous aurons le plaisir de vous retrouver à Nice, à l'occasion du colloque national des Villes-Santé qui se tiendra les 13-14 et 15 juin prochains. **Au programme** : conférences, tables rondes, ateliers et partages d'expériences sur la thématique 'Santé et changements climatiques'. Vous êtes nombreux à avoir validé votre présence pour cette occasion, nous vous en remercions et sommes impatients de partager ce temps fort à vos côtés.

✿ OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR LE NOUVEAU GROUPE DE TRAVAIL (GT) 'SANTÉ DES ENFANTS, SANTÉ DES JEUNES ET PARENTALITÉ'



Le Réseau français Villes-Santé lance **un nouveau groupe de travail** – pour une durée de trois ans – sur la santé des enfants, la santé des jeunes (0 à 25 ans) et la parentalité. Cette approche populationnelle permettra de prendre en compte la santé des enfants et des jeunes dans tous les milieux de vie et à travers une diversité d'enjeux de santé. La question de la parentalité et de la santé des parents sera aussi abordée. Le groupe de travail est ouvert à tous les élus et techniciens des Villes-Santé.

Pour vous inscrire au GT, [cliquez ici](#).

✿ JOURNÉE DE TRAVAIL 'UNE SEULE SANTÉ, UN DÉFI POUR LA GESTION DES MILIEUX URBAINS'

Le Réseau français Villes-Santé et la Ville de Lyon organisent, en lien avec leur groupe de travail sur les 'espèces à enjeux pour la santé et l'environnement dans une approche une seule santé', **une journée de travail et d'échanges sur la prise en compte, dans la conception et la gestion des milieux urbains (cours d'écoles, milieux humides, parcs, etc.)** :

- De l'écologie des espèces à enjeux, leurs interactions avec l'homme et avec le milieu ;
- De l'influence des facteurs environnementaux, comportementaux et socio-économiques dans ces interactions.

Dans la perspective de la préservation des santés humaine, animale et végétale et de la qualité des milieux, comment les collectivités locales peuvent-elles aménager et gérer ces milieux urbains ?

La journée est ouverte à tous (collectivités, acteurs du champ de la santé publique, de la biodiversité, de l'aménagement, de l'environnement, de la santé des végétaux, services de l'État, ARS, chercheurs, associations, etc.) sur inscription, en présentiel uniquement. **Le pré-programme et le formulaire d'inscription seront disponibles fin juin.**

✚ COLLOQUE 'COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET SANTÉ : LE TEMPS DES COMPÉTENCES'.

Organisé par Bernard Jomier, sénateur de Paris, avec pour intervenants le Réseau français Villes-Santé, la Société Française de Santé Publique, l'Association des Maires de l'Île-de-France et la Direction de la Santé publique de la Ville de Paris, **le colloque 'Collectivités territoriales et santé' aura lieu le vendredi 07 juillet de 09h à 17h au Sénat** (Palais du Luxembourg, salle Médicis, 15 rue de Vaugirard, 75006 Paris). Ce dernier sera ouvert par Madame Catherine Deroche, sénatrice du Maine-et-Loire et présidente de la Commission des affaires sociales au Sénat.

L'ambition du colloque est de dépasser les rapports complexes causés par une territorialisation de la santé s'effectuant dans le cadre – incomplet – de la déconcentration en traduisant enfin dans notre législation de nouveaux partages entre l'État, les collectivités territoriales et les acteurs locaux de santé. Les recommandations opérationnelles qui émergeront de cette journée contribueront à promouvoir une évolution de notre système de santé largement attendue par ses acteurs, ses usagers et les élus. Le programme sera envoyé prochainement. Inscription gratuite mais obligatoire.

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

✚ 'HEALTH AND WELL-BEING FOR ALL' : CELEBRATING 35 YEARS OF THE HEALTHY CITIES MOVEMENT.

La conférence européenne des Villes-Santé de l'OMS se tiendra du 21 au 23 novembre à Utrecht (Pays-Bas) et portera sur **le thème de 'la santé et du bien-être pour tous'**, thème qui suit les principes énoncés dans la Charte de Genève pour le bien-être adoptée en décembre 2021. Le Réseau soutient fermement la Charte dans ses efforts, ainsi que le Consensus de Copenhague des maires et des six P (personnes, lieu, participation, paix, prospérité et planète) qui a été adopté il y a cinq ans.

Ces éléments sont plus pertinents que jamais pour guider le Réseau sur la voie de la santé et du bien-être pour tous. Cette édition sera marquée par **la célébration des 35 ans du mouvement des Villes-Santé**. Le Réseau européen des Villes-Santé de l'OMS vous invite alors à soumettre des résumés, et **le Réseau français Villes-Santé vous invite à le faire au titre de votre qualité de membre du RfVS**.




Après le processus d'examen par les pairs du Secrétariat européen des Villes-Santé de l'OMS, les candidats retenus seront informés de l'acceptation de leur résumé au plus tard le 1er août 2023. Tous les résumés sélectionnés seront publiés dans le livre des résumés et seront disponibles lors de la conférence. **La date limite de soumission des résumés est fixée au 28 juin 2023.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

The graphic features a white background with a red border. At the top left is the WHO logo and '75 HEALTH FOR ALL'. At the top right is the 'Healthy Cities 21st Century' logo. A megaphone icon is on the left. The main text reads 'ABSTRACT SUBMISSIONS ARE OPEN'. Below this, it states: 'The WHO European Healthy Cities Network is delighted to invite abstract submissions for the Annual Business and Technical Conference scheduled for 21-23 November 2023 in Utrecht, Netherlands'. The theme is 'Health and Well-being for All: Celebrating 35 Years of the Healthy Cities Movement'. The deadline is '28 June 2023'. A blue arrow points to the right.

The graphic features a white background with a yellow border. At the top left is the WHO logo and '75 HEALTH FOR ALL'. At the top right is the 'Healthy Cities 21st Century' logo. The main text reads 'SUBTHEMES'. Below this, a list of subthemes is provided, each with a colored circle: 'Thriving Together: Navigating Health in the Well-being Economy' (orange), 'One Health, One Future: Moving Towards Planetary Well-being' (yellow), 'Leaving No One Behind: Advancing Health in a Digital Era' (light blue), 'Power of Cities: Delivering an Inclusive Mental Health Agenda' (teal), 'Urban Futures: Co-creating Sustainable Places for All Generations' (pink), and 'Learning from Experience: Fostering Resilient Cities in the Face of Emergencies' (red). A blue arrow points to the right.

LES ÉVÉNEMENTS DES MOIS À VENIR

<p>16 juin - 09h30/12h30</p>	<p>Réseau Thématique Sport-Santé sur Ordonnance (en présentiel à Paris et en visio)</p>
<p>23 juin - 09h30/11h</p>	<p>GT #5 'Observation locale en santé' (en visio)</p>
<p>27 juin - 11h/12h30</p>	<p>GT 'La santé dans les contrats de ville' - Réunion sur la médiation en santé (en visio)</p>
<p>27 juin - 15h/16h30</p>	<p>GT 'Perturbateurs endocriniens' (en visio)</p>
<p>04 juillet - 14h/15h30</p>	<p>Temps d'échanges sur la mise en œuvre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur</p>
<p>05 juillet - 14h30/16h30</p>	<p>Conseil d'administration (en visio, réservé aux membres du conseil d'administration)</p>
<p>19 septembre - 14h/15h30</p>	<p>Réunion de lancement du GT 'Santé des enfants, santé des jeunes et parentalité' (en visio)</p>
<p>26 septembre - journée</p>	<p>GT 'Espèces à enjeux dans une approche une seule santé' Journée de travail 'Une seule santé, un défi pour la gestion des milieux urbains' (en présentiel à Lyon)</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;">   </div> <p style="text-align: center;">'UNE SEULE SANTÉ', UN DÉFI POUR LA GESTION DES MILIEUX URBAINS</p> <p style="text-align: center;">Journée de travail du GT 'espèces à enjeux pour la santé et l'environnement dans une approche une seule santé'</p> <p style="text-align: center;">26 SEPTEMBRE 2023 (JOURNÉE ENTIÈRE)</p> <p style="text-align: center;">EN PRÉSENTIEL, À LYON</p> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 10px; margin: 10px 0;"> <p>Objectifs de la journée : ateliers de réflexion 'comment prendre en compte, dans la conception et la gestion des milieux urbains (cours d'écoles, milieux humides, parc urbains, coulée verte, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> * l'écologie des espèces à enjeux, leur interaction avec l'homme et avec le milieu ; * l'influence des facteurs environnementaux, comportementaux et socio-économiques dans ces interactions'. <p>Dans la perspective de la préservation des santés humaine, animale et végétale et de la qualité des milieux, comment les collectivités locales peuvent-elles aménager et gérer ces lieux urbains ?</p> </div> 

LES REPRÉSENTATIONS DU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

Comité de suivi PNNS. Le Réseau français Villes-Santé, représenté par Madame Michèle Rubirola, Première adjointe en charge de la santé publique, de la promotion de la santé, du sport santé, du conseil communal de santé de la Ville de Marseille (en distanciel) et le secrétariat du RfVS (en présentiel), a assisté à la réunion du comité de suivi du PNNS 4 (2019-2023), le 16 mai dernier. Le PNNS 4 est prolongé d'un an. Les objectifs de la 5ème version du PNNS entreront en cohérence avec ceux fixés par la Stratégie Nationale Alimentation Nutrition Climat.

Webinaire Agence nationale de la cohésion des territoires. Le mardi 30 mai s'est tenu le 2ème webinaire de la communauté 'Accessibilité à une alimentation durable et de qualité', qui portait sur l'amélioration de la santé des habitants par l'alimentation. Nous avons pu y écouter les témoignages de :

- Tara de Condappa, Chargée de Projet Santé Sport (Anct)
- Pascale Fine Lestarquit, Chargée de Projets Promotion de la Santé (Mairie de Toulouse)
- Maïmouna Madi, Coordinatrice Contrat Local de Santé (CCAS Bandrélé)
- Julie Boussard, Chargée de mission Prévention et Promotion de la Santé (Réseau français Villes-Santé)
- Christophe Dubois, Docteur en Nutrition, Diététicien, Co-concepteur du programme (Opticourses)

Si vous souhaitez (re)voir le webinaire, [cliquez ici](#).

LES ACTUALITÉS DES VILLES-SANTÉ

LA VILLE DE MONTIGNY-LÈS-METZ SE MOBILISE.

Le 17 avril dernier, la Ville de Montigny-lès-Metz a eu le plaisir d'accueillir FaBriac, les deux aventuriers emblématiques de l'émission 'Pékin Express' au Château de Courcelles, et ce, dans le cadre de leur tour de France des comités départementaux de La Ligue contre le cancer. Avec La Ligue contre le cancer – Comité Moselle 57 – cette étape a permis de les encourager et de les remercier, après avoir effectué plus de 10 000 km à vélo pour la bonne cause : parler du cancer et récolter des fonds.

Toujours dans le cadre de son engagement dans la lutte contre le cancer, la Ville de Montigny-Lès-Metz a renouvelé son soutien aux motards de l'association '1 Rose 1 Espoir'. Cette action, en partenariat avec La Ligue contre le cancer – Comité Moselle 57 – a permis de remettre un chèque de 1 000€ à l'association. Le conseil des seniors et des élus de la Ville se sont rendus dans les maisons de retraite et EHPAD de la Ville pour distribuer plus de 300 roses aux personnes âgées. Les commerçants de la Ville ont été également sensibilisés pour faciliter la venue des motards de l'association qui sont passés le samedi 29 avril, pour vendre des roses.

LA VILLE DE GRENOBLE PUBLIE SA 'CHARTRE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION'.



Après deux ans de travail collectif, la Ville de Grenoble vient d'éditer la Charte de l'habitat et de la construction, en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Isère. Ce document s'adresse tant aux professionnels de la construction (promoteurs, bailleurs sociaux, architectes, etc.) qu'aux citoyens, et incite les projets de réhabilitation et de construction à intégrer pleinement les questions de santé et de bien-être, physique et mental. Afin de permettre à tous de s'approprier les orientations et les préconisations contenus dans cette charte, la Ville de Grenoble accompagne ce document d'un dispositif d'animation incluant conseil aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, évaluation des projets et valorisation des réalisations exemplaires. Par le partenariat qui sera ainsi tissé avec les acteurs de la filière, l'objectif de cette charte est de **mettre l'urbanisme et l'architecture au service d'une ville conviviale et hospitalière**.

Pour accéder à la charte, [cliquez ici](#).

✿ LA VILLE DE PAU S'ENGAGE EN FAVEUR DE LA SEMAINE DE LA SANTÉ SEXUELLE.

Pour la 2ème édition de la semaine nationale de la santé sexuelle, la Ville de Pau et la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées se mobilisent tout au long du mois de juin, pour proposer à ses citoyens des temps d'informations et d'échanges en partenariat avec des structures locales.



Au programme : conférence 'La sexualité après 50 ans ? Et alors', ateliers 'Comment parler d'amour et de sexualité avec nos adolescents en famille ?', campagne de prévention 'juin vert' consacrée à la prévention contre le cancer du col de l'utérus, etc. Ces temps forts s'inscrivent dans la démarche '**Les rendez-vous de la santé**' organisés par la Ville de Pau en lien avec les acteurs du territoire intervenant dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé ainsi que du soin, et qui proposent d'aborder chaque mois, une thématique majeure de santé publique.

Des conférences-débats, des ateliers, des stands d'informations ou encore des visites de structures locales sont proposés au grand public et animés par des experts. Gratuits, sur inscription ou libre d'accès, les 'Rendez-vous de la santé' apportent des informations et répondent à de nombreuses questions.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ LES SEMAINES SANTÉ ET BIEN-ÊTRE À LILLE.



Pour la 17ème édition et jusqu'au 17 juin, les Semaines Santé reviennent dans les différents quartiers de Lille. Au travers de conférences, ateliers cuisine, forums, séances de sport et bien-être, portes ouvertes, etc. les Lillois sont invités à venir en apprendre plus sur leur santé et échanger avec des professionnels. Cette édition 2023 recevra en primeur le Road Show de la CPAM 'Le bus Mes Tips santé'. Ce programme riche et varié est proposé par la Ville de Lille, la CPAM Lille-Douai et les nombreux partenaires mobilisés.

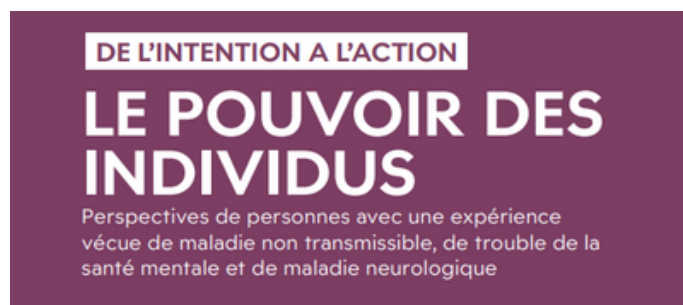
Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ 'ET LA SANTÉ, COMMENT ÇA VA ?', LA VILLE DE BORDEAUX ENQUÊTE AUPRÈS DE SES ADMINISTRÉS.

Jusqu'au 30 juin, la municipalité consulte les Bordelais sur les actions et priorités en faveur de la santé et du bien-être. Cette consultation citoyenne a pour but d'identifier les thématiques prioritaires en termes de santé et de bien-être. L'enquête est menée sous la forme d'un questionnaire papier, d'un QR Code, d'une adresse sur la plateforme participation.bordeaux.fr et via la page du 'grand dialogue citoyen'. 'Le but est double : prendre en compte les déterminants favorables et défavorables à la santé des citoyens dans leur environnement ; et aussi savoir s'ils connaissent les initiatives mises en place depuis trois ans que le mandat est commencé', précise Sylvie Justome. Les résultats seront restitués en octobre. 'Ces données serviront à orienter les futures priorités pour faire de la ville une fabrique de santé'.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ L'OMS VEUT SOUTENIR LE SAVOIR EXPÉRIENTIEL POUR AMÉLIORER LES PRATIQUES.



Les points de vue des personnes concernées par un trouble psychique est essentiel pour mieux comprendre les obstacles et pour renforcer les politiques, les programmes et les services de santé. Dans ce rapport, l'Organisation mondiale de la santé propose **un focus sur les savoirs expérientiels de personnes ayant une maladie non transmissible, le, un trouble de santé mentale ou une maladie neurologique.** Ce rapport est le premier opus d'une collection de l'OMS intitulée 'De l'intention à l'action'.

Cette collection a été pensée comme une plateforme pour que les personnes ayant une expérience vécue ainsi que les organisations et institutions à la pointe sur ces questions échangent sur les solutions, les difficultés et les pratiques prometteuses. Elle vise également à fournir des récits inspirants et des données probantes. À cette fin, une expérience vécue ainsi que les organisations et institutions à la pointe sur ces questions échangent sur les solutions, les difficultés et les pratiques prometteuses. Elle vise également à fournir des récits inspirants et des données probantes.

À cette fin, **le présent rapport comprend six études de cas impliquant douze personnes ayant une expérience vécue d'affections diverses. une expérience vécue d'affections diverses.** Ces études de cas analysent les dynamiques de pouvoir et la réorientation des pouvoirs en faveur des individus ayant une expérience vécue, la prise de décision éclairée et les connaissances en matière de santé, la participation communautaire à l'échelle des réseaux et des systèmes de santé globaux, l'expérience vécue comme donnée probante et expertise, l'exclusion et l'importance de la participation des groupes qui sont marginalisés, ainsi que la défense d'une cause et les droits humains.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ 'WORLD HEALTH STATISTICS 2023'.

Le rapport, dont les données vont jusqu'en 2022, alerte sur la menace croissante que représentent les maladies non transmissibles et les changements climatiques, et appelle à une action concertée et renforcée. Malgré les progrès globaux réalisés en matière de santé, la part des décès annuels dus aux maladies non transmissibles a augmenté, ceux-ci représentant désormais près de trois quarts des décès chaque année. Si cette tendance devait se poursuivre, **on prévoit que les maladies non transmissibles représenteront environ 86% des 90 millions de décès annuels d'ici le milieu du siècle.**

Malgré une réduction de l'exposition à de nombreux risques pour la santé – notamment en matière de tabagisme, de consommation d'alcool, de violence, d'eau insalubre et d'assainissement déficient – **les progrès sont insuffisants et l'exposition à certains risques, tels que la pollution atmosphérique, demeure élevée.** Fait inquiétant, la prévalence de l'obésité est en hausse, sans que l'on perçoive de signes d'inversion de la tendance dans l'immédiat. Le rapport fournit également des statistiques actualisées sur le bilan de la pandémie Covid-19 sur la santé mondiale, qui a contribué au déclin des progrès vers les objectifs de développement durable. Le rapport 2023 est le premier à comporter une section sur les changements climatiques et la santé, et il est attendu que ce sujet gagne en importance dans les rapports futurs.

✿ 'ASSESSING THE VALUE OF URBAN GREEN AND BLUE SPACES FOR HEALTH AND WELL-BEING'

L'OMS décrit dans un nouveau rapport publié le 22 mai, **le potentiel des espaces verts et bleus urbains pour améliorer la santé et le bien-être des populations,** et propose une série de mesures visant à accroître les avantages de la nature en milieu urbain, ainsi que l'application d'outils permettant d'évaluer la valeur de ces avantages et d'aider à la prise de décision :

- Utiliser les outils disponibles pour évaluer quantitativement et qualitativement les bénéfices pour la santé.
- Concevoir des espaces verts et bleus qui favorisent l'activité physique et améliorent la santé mentale et le bien-être.
- Impliquer une série de parties prenantes qui accordent des valeurs différentes aux espaces verts et bleus urbains dans l'élaboration de stratégies appropriées.

Pour accéder au rapport (en anglais), [cliquez ici](#).

LANCEMENT DE LA FEUILLE DE ROUTE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ 2023-2027.

Le ministre de la Santé et de la Prévention, François Braun, et le ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Jean-Christophe Combe, ont lancé le 17 mai au ministère de la Santé, **la nouvelle feuille de route du numérique en santé 2023-2027** 'Mettre le numérique au service de la santé'. Elle s'inscrit dans la continuité d'un important travail réalisé collectivement au cours des trois dernières années. Cette feuille de route portée par la Délégation au numérique en santé (DNS), sous l'impulsion des ministres, en lien avec ses partenaires – Assurance Maladie, Agence du numérique en santé (ANS), etc. – fixe les priorités stratégique des cinq prochaines années 'pour mettre le numérique au service de la santé'. Elle a été enrichie après l'analyse de centaines de contributions reçues dans le cadre de la concertation lancée en décembre 2022 avec les acteurs du numérique en santé (patients, professionnels, pouvoirs publics et entreprises du secteur) partout en France.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

PRÉVENTION DES NOYADES : UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE PRÉVENTION.

En France, les noyades accidentelles sont responsables chaque année d'environ 1 000 décès, dont presque la moitié pendant la période estivale. Le ministère de la Santé et de la Prévention et le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques se mobilisent pour lutter contre ce fléau, qui touche notamment les jeunes enfants et les personnes âgées, et lancent – en partenariat avec l'Institut national de la consommation (INC) – **une nouvelle campagne de prévention des noyades** axée sur les bons gestes à adopter, sous le slogan 'Vous tenez à eux, ne les quittez pas des yeux !'.

À la demande des deux ministres, un nouveau dispositif de surveillance épidémiologique des noyades sera mis en place à partir de l'été 2023. Auparavant triennale, la nouvelle surveillance évolue vers un suivi annuel avec l'objectif de produire **des indicateurs de pilotage pour une prévention adaptée durant la saison estivale**. Ce nouveau dispositif sera déployé par Santé publique France et le Système National d'Observation de la Sécurité des Activités Nautiques (SNOSAN) rattaché à l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques (ENVSAN).

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

PUBLICATION DE LA FEUILLE DE ROUTE 'PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE DU SYSTÈME DE SANTÉ'.

Un comité de pilotage inédit structuré autour de sept thématiques, est mis en place depuis le 22 mai 2023 **pour le secteur de la santé** (sanitaire et médico-social) afin de maîtriser les impacts environnementaux et d'assurer la transformation écologique du secteur sur le long terme.

Le comité de pilotage présidé par Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, réunit pour la première fois les ministères de la Santé et de la Prévention, des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, de la Transition énergétique, de la Transformation et de la Fonction publique, de l'Industrie, des Outre-mer, l'Anap, la CNAM, la CNSA, l'Ademe, l'ANSM, la HAS, les fédérations du secteur et les conférences hospitalières, les représentants d'usagers ainsi que cinq experts identifiés pour leur engagement et leurs travaux sur le sujet. Les engagements pris à l'occasion du premier COPIL seront insérés dans une convention de planification écologique, qui liera les parties prenantes à l'automne 2023.

Pour accéder à la feuille de route, [cliquez ici](#).

L'ALGORITHME DE CALCUL DU NUTRI-SCORE ÉVOLUE.

Après l'adoption en juillet 2022 des évolutions du Nutri-Score pour les aliments, le comité scientifique recommande dans son récent rapport **des modifications de l'algorithme spécifique aux boissons sur la base de preuves scientifiques solides et des demandes des parties prenantes**.

Ces évolutions s'inscrivent en cohérence avec les enjeux majeurs de santé publique et aideront les consommateurs, y compris les plus vulnérables, à comparer la composition nutritionnelle des aliments et des boissons. Ainsi, **le Nutri-Score encouragera des choix plus sains**, en synergie avec les politiques nutritionnelles visant à prévenir les maladies chroniques et à lutter contre l'obésité.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ PUBLICATION DES DERNIÈRES ESTIMATIONS DE LA PRÉVALENCE DU TABAGISME EN FRANCE.

À l'occasion de la Journée mondiale sans tabac qui avait lieu le 31 mai, Santé publique France a publié dans son Bulletin épidémiologique hebdomadaire, les dernières estimations de la prévalence du tabagisme en France métropolitaine parmi les adultes de 18 à 75 ans. Ces résultats montrent qu'en 2022 **plus de trois personnes sur dix déclarent fumer et un quart déclare fumer quotidiennement.**

Ces prévalences sont stables par rapport à 2021 et depuis 2019. Les inégalités sociales en matière de tabagisme restent toutefois très marquées et seront un enjeu majeur pour **le troisième programme national de lutte contre le tabac, qui sera lancé en 2023**, avec pour objectif une première génération sans tabac en 2032. Dans la continuité et l'accélération du précédent programme, il s'agira de mieux prévenir l'entrée dans le tabagisme et d'accompagner les fumeurs vers l'arrêt, avec une attention particulière sur les populations cibles, notamment les jeunes, ainsi que sur la réduction des inégalités sociales de santé liées au tabac.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ 'PARIER C'EST PAS RIEN'.

Les paris sportifs se sont considérablement développés en France ces dernières années et se sont popularisés auprès d'un public jeune, particulièrement vulnérable. **72% des parieurs ont entre 18 et 35 ans**, sont issus de milieux modestes et sont pour la plupart chômeurs. **Les paris sportifs sont un des jeux d'argent présentant le plus de risque pour les joueurs (addiction, surendettement, conflits familiaux)** : selon les résultats du Baromètre de Santé publique France 2019, le risque de jeu excessif est 5 à 6 fois plus élevé pour les paris sportifs que pour les jeux de loterie.

Ainsi, afin de diminuer le nombre de parieurs ayant une pratique à risque, Santé publique France a lancé le 05 mai, et jusqu'au 20 juin prochain, **une campagne de prévention, au moment des phases finales de plusieurs compétitions de football générant beaucoup de paris** (Ligue des Champions, éliminatoires de l'Euro 2024). Cette campagne s'adresse aux joueurs âgés de 18 à 35 ans. Elle s'articule autour du slogan **'Parier, c'est pas rien'** et renvoie vers le site Joueurs-info-service.fr, où les joueurs peuvent trouver les réponses à leurs questions ainsi que des conseils et solutions en cas de difficulté avec le jeu.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ 'ÊTRE BIEN INFORMÉ POUR PRÉSERVER SA SANTÉ SEXUELLE'.

À l'occasion de la semaine nationale de la santé sexuelle 2023, Santé publique France diffuse jusqu'au 25 juin, **une campagne nationale de sensibilisation sur différentes thématiques de santé sexuelle** qui accompagne les actions de prévention menées par les Agences Régionales de Santé (ARS) sur le terrain partout en France. L'objectif de cette campagne et des outils qui sont mis à disposition est de **permettre à l'ensemble de la population de prendre des décisions éclairées et responsables quant à sa santé sexuelle** via notamment le site internet QuestionSexualite.fr.

L'esprit de la campagne est léger, mettant en scène des personnes plongées dans leurs pensées, laissant échapper leurs questions sur la sexualité à voix haute dans des situations de la vie courante... inattendues ! Déclinée en TV, digital et affichage, la campagne aborde les thématiques telles que la contraception, les IST, le consentement et les troubles de la sexualité. Par ailleurs, des affichettes sont diffusées sur l'ensemble du territoire via les ARS et les acteurs locaux. Afin de soutenir les professionnels de santé dans leurs pratiques ou d'aider les associations, **Santé publique France propose trois nouvelles brochures à commander gratuitement** sur le site de l'Agence ('Question Infections Sexuellement Transmissibles', 'Question Contraception', 'La sexualité, Comprendre, en parler').



Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

APPELS À PROJETS, À COMMUNICATIONS.

- **Lancement des candidatures pour le 'Programme Mieux manger pour tous', programme inscrit dans le Fonds pour une aide alimentaire durable.** Doté de 60M€, ce fonds a pour objectif de garantir aux personnes en situation de précarité un accès à une alimentation saine, durable et qualitative. Le volet national, doté de 40 millions d'euros, doit permettre aux associations d'acheter des fruits, des légumes, des légumineuses et des produits non transformés sous label de qualité dont la liste est déterminée par le ministère. Les achats auprès de producteurs locaux seront également privilégiés. Le volet local, doté de 20M€, doit soutenir des projets locaux entre producteurs, associations, bénéficiaires et collectivités, et la mise en place de chèques, paniers ou ateliers d'accompagnement. La date de clôture du dépôt des dossiers est fixée au 30 juin.

Pour accéder à la consultation, [cliquez ici](#).

- **L'Ademe ouvre un appel à projets 'Marche du quotidien'.** Ce dernier vise à soutenir les territoires qui ont l'ambition de replacer le piéton au cœur des politiques publiques de mobilité et d'aménagement du territoire. L'appel à projets est ouvert jusqu'au 30 juin, 14h00.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Les inscriptions au congrès de la SFSP sont ouvertes.** Profitez d'un tarif préférentiel jusqu'au 17 juillet 2023. L'inscription comprend l'accès aux sessions scientifiques, à l'espace d'exposition et aux posters affichés, les déjeuners du jeudi 05 et du vendredi 06 octobre, les pauses café et un accès illimité à l'application du congrès. Le congrès aura lieu du 04 au 06 octobre au Centre des Congrès de Saint-Étienne sur la thématique 'Santé publique et territoires. Des concepts à l'action'.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

ACTIVITÉ PHYSIQUE ET MOBILITÉS.

- **L'arrêté du 25 avril 2023 portant cahier des charges des Maisons sport-santé a été publié au Journal officiel le 18 mai 2023.** Complétant le décret du 08 mars, ce dernier concrétise la reconnaissance des Maisons sport-santé comme acteurs centraux du sport-santé et de l'activité physique adaptée.

Pour accéder à l'arrêté, [cliquez ici](#).

- **Le premier comité interministériel vélo et marche s'est tenu le 05 mai 2023, sous l'autorité de la Première ministre.** Étaient également présents le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le ministre chargé des Transports, le ministre chargé de l'Industrie, la ministre chargée des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du tourisme, ainsi que le ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, et tous les acteurs du vélo. L'objectif de ce comité est de concrétiser les ambitions du Plan vélo et marche 2023-2027 : rendre le vélo accessible à toutes et tous dès le plus jeune âge et tout au long de la vie ; faire du vélo et de la marche une alternative attractive à la voiture individuelle pour les déplacements de proximité et combinée aux transports collectifs pour les déplacements de plus longue distance ; faire du vélo un levier pour l'économie.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **L'Ademe publie le guide 'À pied d'œuvre. Mettre les piétons au cœur de la fabrique des espaces publics'.** Le guide invite à repenser en profondeur les mécanismes d'aménagement pour inverser les tendances du 'tout voiture' et créer des espaces plus sobres et apaisés, replaçant les piétons au centre des préoccupations des politiques publiques. Derrière les enjeux de mobilité, de sécurité routière et d'hospitalité des espaces publics, la marche est à la jonction de nombreux co-bénéfices, faisant de la promotion des piétons un enjeu de société fondamental. Ce guide est accompagné d'un rapport 'retours d'expériences et paroles d'acteurs', d'une infographie et d'une synthèse.

Pour accéder aux contenus, [cliquez ici](#).

ADDICTIONS.

- **La lettre du RESPADD n°45 est parue.** Ce numéro spécial est publié à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac (31 mai 2023).

Pour accéder à la version en ligne, [cliquez ici](#).

- En vue de contribuer à l'élaboration du Plan national de lutte contre le tabac (PNLT), **le CNCT a été missionné par l'Alliance contre le tabac (ACT), pour préparer un Livre Blanc portant sur le rôle de la société civile dans la lutte antitabac** et sur sa participation à la dénormalisation du tabac.

Pour accéder au livre blanc, [cliquez ici](#).

ALIMENTATION.

- **Lettre ouverte de 70 organisations à Elisabeth Borne pour une véritable Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat.** Le gouvernement publie cet été sa Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat. Face aux pressions des lobbies agroalimentaires, un collectif de 70 organisations environnementales, de consommateurs, de santé et de solidarité exige une Stratégie à la hauteur des enjeux écologiques, sociaux et de santé publique.

Pour accéder à la lettre ouverte, [cliquez ici](#).

- L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a lancé en juin 2021 la Fabrique Prospective 'Comment renforcer l'accessibilité à une alimentation durable et de qualité pour tous dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ?'. Pendant un an, cette Fabrique Prospective, cofinancée par la DGOM, a accompagné les élus et les acteurs locaux d'Aix Marseille Provence Métropole (Bouches-du-Rhône), du Grand Angoulême (Charente), de Plaine-Commune (Seine-Saint-Denis) et de Saint-Joseph (La Réunion) ; accompagnement qui a abouti à **une note regroupant les programmes d'action de ces quatre territoires ainsi que les six pistes d'action d'envergure nationale**, mais également des exemples d'actions déjà mis en place sur une douzaine de territoires.

Pour accéder à la publication, [cliquez ici](#).

CLIMAT ET ENVIRONNEMENT.

- **Les inscriptions au Sommet virtuel du climat qui aura lieu du 19 au 30 juin sont ouvertes.** Durant 10 jours, 30 webconférences et une vingtaine d'ateliers seront proposés aux acteurs de la transition écologique.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **La 17e édition des Assises des déchets aura lieu les 27 et 28 juin, à la Cité des congrès de Nantes avec pour thématique 'L'économie circulaire au service de la souveraineté'.** Les objectifs de cet événement sont de promouvoir les initiatives au service de la souveraineté matière et énergie, partager les retours d'expériences, faire mieux en matière de formation, d'éducation, de consommation, d'écocitoyenneté, etc.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Depuis le 16 mai, la Cité des sciences et de l'industrie accueille 'Urgence climatique', la nouvelle exposition permanente qui offre une vue d'ensemble des mécanismes qui cherchent à concilier décarbonation et adaptation de nos sociétés.** L'exposition vise à interpeller le visiteur et l'inciter à prendre part au projet global de la transition écologique. Pour continuer d'habiter la Terre, nous devons transformer nos manières de vivre et de faire société. L'exposition offre un état des lieux du monde actuel, tout en suggérant que des solutions sont à la portée de toutes et tous. Son objectif est de montrer 'ce qui se fait déjà' à travers des récits, témoignages et expériences, la sobriété étant nécessaire pour atteindre des engagements en matière de décarbonation. À l'entrée de l'exposition, le visiteur est accueilli par une fresque illustrée évoquant les origines de gaz à effet de serre, avant qu'il rejoigne, au centre du parcours, une table d'orientation menant vers trois séquences de visite : décarbonons, anticipons et agissons.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Le Cned lance le 'B.A.-BA du climat et de la biodiversité', la première formation aux enjeux environnementaux en ligne et gratuite.** À travers cette plateforme, le Cned, avec le soutien de Radio France, souhaite mettre à 'disposition de tous les clés de compréhension sur les causes, les conséquences et les solutions face au changement climatique et à la perte de biodiversité'. Cette formation a été 'conçue avec un comité d'experts de référence de la recherche publique'. Deux paléoclimatologues et membres du Giec soutiennent cette démarche. Elle se compose de cinq modules avec pour thèmes : définition du changement climatique, causes du changement climatique et solutions pour les atténuer, conséquences du changement climatique et solutions pour s'adapter, biodiversité, choix collectifs et individuels pour atteindre la neutralité carbone.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

ENFANCE, JEUNESSE.

- **Le ministère de la Santé et des Services sociaux publie une stratégie sur l'utilisation des écrans et la santé des jeunes 2022-2025.** Ce document est le résultat d'une démarche de consultation d'envergure auprès de chercheurs et d'organismes québécois. Il positionne les jeunes au cœur de la problématique en s'intéressant à l'impact de l'utilisation des écrans sur leur santé et leur développement, plus précisément entre l'âge de 02 à 25 ans. Les orientations et mesures proposées ont principalement pour but de favoriser la santé globale des jeunes, notamment en leur fournissant des environnements qui facilitent l'adoption d'habitudes de vie saines, de même qu'un soutien dans l'ensemble de leurs parcours de vie pour les aider à faire des choix favorables à la santé.

Pour accéder à la stratégie, [cliquez ici](#).

- **Le SNIcS FSU publie un rapport sur le devenir de la santé à l'école.** 18 millions de consultations chaque année : les infirmières sont le pivot de la santé en milieu scolaire, au service de l'émancipation de l'enfant, de sa santé et de sa réussite scolaire. Le rapport s'inscrit dans un cadre juridique fort, de type fondamental, qu'il s'agisse de la structuration de la promotion de la santé en faveur de l'élève, ou des compétences infirmières. Le SNIcS FSU rappelle le cadre fondamental et, après un rappel historique, étudie les principaux rapports publiés ces dernières années. Sur cette base, il peut alors définir les pistes d'amélioration et expliquer ses propositions.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

- **Le député Robin Reda a présenté mi-mai un rapport d'information sur la médecine scolaire et la santé à l'école, devant l'Assemblée nationale, en présence du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Pap Ndiaye.** Le document met en évidence des 'besoins grandissants', des disparités importantes selon les territoires et préconise de maintenir la politique de santé scolaire au sein des compétences du ministère de l'Éducation nationale. Pap Ndiaye présent lors de la présentation du rapport, a rappelé qu'un autre rapport sur 'le devenir de la médecine scolaire' devrait prochainement être publié, probablement en juin.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

- **Les Caf mobilisées pour le service public de la petite enfance.** À la suite des annonces de la Première ministre Élisabeth Borne, la Cnaf et les Caf se tiennent prêtes pour le renforcement de leur soutien aux acteurs du secteur et aux collectivités locales, afin d'accompagner la création de 200 000 solutions d'accueil d'ici 2030 répondant aux besoins et attentes diversifiés des familles et leur offrant des modes d'accueil de qualité.

INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES.

- **Le Centre de collaboration nationale des déterminants de santé publie 'Repenser la répartition du pouvoir pour favoriser l'équité en santé : parlons-en', document de la série Parlons-en.** Cette publication traite du déséquilibre du pouvoir comme cause profonde des inégalités de santé.

Pour accéder à la publication, [cliquez ici](#).

- **Cycle de qualification autour de quatre enjeux relatifs à l'égalité femmes-hommes sous la forme de webinaires organisés par le Réseau national des centres de ressources en politique de la ville (RNCRPV) entre juin et octobre 2023.** L'inscription est gratuite mais obligatoire. Ce cycle de qualification s'adresse à tous les acteurs et actrices agissant dans le cadre de la politique de la ville. Le premier webinaire 'Femmes des quartiers populaires et enjeux du vieillissement' a eu lieu le mardi 08 juin.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

POLITIQUE DE LA VILLE.

- **Le groupe de travail 'santé' du Réseau national des centres de ressources politique de la ville** a produit un document ressource à destination des acteurs et actrices qui entendent lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé. On y retrouve des données clés pour mesurer les principaux enjeux de santé des habitants des quartiers prioritaires.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR.

- **La formation 'Évaluation Quantitative d'Impact sur la Santé (EQIS-PA)**, un outil d'aide à la décision dans le cadre d'une politique d'amélioration de la qualité de l'air ambiant' aura lieu au mois d'octobre prochain. Elle est organisée par l'EHESP en lien avec Santé publique France, l'Ademe, l'ORS Ile-de France, l'AMSE, la DGEC et la DGS. Déroulé de la formation en deux temps distincts : 1,5 jours en distanciel (9-10 octobre 2023) ; 2,5 jours en présentiel à l'EHESP à Rennes (16, 17 et 18 octobre matin 2023). Il est possible de suivre seulement la formation en distanciel dans un objectif d'acquérir une culture générale sur les EQIS. Aucun prérequis n'est a priori requis. Ceux intéressés par la mise en œuvre d'une EQIS-PA auront une formation à l'EHESP à Rennes, avec des études de cas pratiques, à l'aide des guides Santé publique France, et en utilisant le logiciel AirQ+ en présence de l'OMS. Il est nécessaire d'avoir suivi en préalable la formation en distanciel qui enseignent les bases des EQIS. Cette formation est ouverte à tous, elle est gratuite et financée par la DGS et l'Ademe pour les publics visés.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

SANTÉ-ENVIRONNEMENT.

- **Fredon et son observatoire publient un recueil des méthodes de lutte contre les chenilles processionnaires.** À destination des gestionnaires, il recense et décrit de manière la plus exhaustive possible les techniques existantes pour gérer les populations de chenilles processionnaires du pin et du chêne et précise de façon objective leurs efficacités dans les différents milieux. L'évaluation de celles-ci s'appuie sur la littérature scientifique et technique, la réglementation liée et les conditions objectives d'utilisations.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Le CESE publie l'avis 'Vers un traité international sur les pollutions par les plastiques : enjeux, options, positions de négociations'.** Le 02 mars 2022, l'Assemblée des Nations Unies a adopté une résolution historique : mettre fin à la pollution plastique. Dans ce contexte, le CESE propose les conditions pour parvenir à un texte international efficace sous 3 grands axes : s'accorder sur des objectifs précis dans le traité, garantir l'effectivité du traité et associer la société civile et obtenir les financements nécessaires pour la transition, les territoires et les plus populations les plus vulnérables.

Pour accéder à l'avis, [cliquez ici](#).

SANTÉ MENTALE.

- **L'IRESP consacre son 46° de 'Questions de Santé publique' sur le déterminant modifiable de la santé mentale.** Écrit par Ilaria Montagni, enseignante-chercheuse à l'Université de Bordeaux, le nouvel article 'Littératie en santé mentale : de quoi s'agit-il et pourquoi la promouvoir ?' explique ainsi ce qu'est la littératie en santé mentale et donne des clés pour devenir soi-même 'mental health literate'.

Pour accéder à la publication, [cliquez ici](#).

- **Le Conseil UNICEF des jeunes se mobilise sur la santé mentale.** Dans le cadre de leur mandat, les élus du Conseil UNICEF des jeunes ont décidé de s'exprimer sur le sujet de la santé mentale et dévoilent après plus de deux ans de travail, leur campagne 'Levons les tabous sur la santé mentale'. La campagne est composée d'un kit d'animation pour les jeunes de 10 à 18 ans, d'un jeu de cartes, de podcasts et des recommandations pour créer des espaces sûrs dans les établissements scolaires.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **En partenariat avec l'association The Ink Link, Psycom publie les bandes dessinées 'Devenir papa : Prendre soin de sa santé mentale et de celle de sa compagne à la naissance de son enfance'.** Les trois histoires ont pour objectif de sensibiliser les pères à leur santé mentale et à celle de leur compagne, en particulier autour de la naissance de leur enfant.

Pour accéder aux bandes dessinées, [cliquez ici](#).

SANTÉ PUBLIQUE.

- Dans le cadre de la convention que **La Sécurité Solitaire a signée avec la DGS**, il est mis à disposition de tous de nouveaux modèles d'affiches et de dépliants d'informations dont les visuels illustrent des situations de : plage – campagne – montagne – ville.

Pour télécharger les visuels, [cliquez ici](#).

- Le 15 mars dernier, **le Sénat a voté un amendement proposant la suppression de l'Aide médicale de l'État**, au profit d'une aide ne couvrant que 'les soins urgents'. Cet amendement, s'il était voté à l'Assemblée nationale, limiterait l'accès aux soins primaires, à la prévention et la prise en charge des pathologies chroniques de la population visée (étrangers en situation irrégulière), impactant sa santé et sa qualité de vie. La SPILF, la SRLF, la SFSP et la SFMU appellent donc à ne pas supprimer l'AME.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).